

# LES WAJNBERG, une famille assassinée



**Benjamin, Chasia et Jean-Louis Wajnberg.**

**Tués à Auschwitz en 1944**

*Photo : Yad Vashem*

## Avant-propos

**Ces quelques pages consacrées à la famille Wajnberg doivent beaucoup :**

- à David Rosenberg, habitant Pittsburgh, mais ami de la Somme de longue date. Parmi ses nombreux mérites, celui d'avoir 'rapatrié' aux Archives Départementales de la Somme les archives AJ 38 relatives au sort des Juifs de la Somme pendant et après la seconde guerre mondiale, mettant ainsi à la disposition des habitants du département une masse de documents relatifs à ce sombre chapitre de l'histoire : fichage des Juifs, aryanisation, etc ... Sans lui, ces documents resteraient inconnus ou méconnus dans la Somme. On ne peut que souhaiter que des initiatives similaires soient prises pour d'autres départements. D'autre part, il m'a beaucoup aidée dans ma recherche, me signalant tel ou tel document relatif aux Wajnberg dans ces archives AJ 38. Un très grand merci, David !
- à Marguerite Bérard, dont le livre consacré à son grand père (*Le Siècle d'Assia*, Flammarion 2019) m'a permis d'entrer en relation avec deux enfants des 'Mousquetaires' de Rowno ; Nous avons non seulement échangé les résultats de nos recherches respectives, mais ils ont permis que j'utilise ici des photos issues de leurs albums de famille, notées ici (**4M**). Jacques et Jacqueline m'ont transmis de nombreux documents et m'ont permis d'en présenter certains. Ainsi, les archives privées complètent celles du domaine public. Nous sommes en constante relation, nous transmettant au fur et à mesure de nos recherches des éléments complémentaires. Qu'ils trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude.
- à Madame A. Lejeune, Directrice des Archives Départementales de la Somme, qui permet que ce texte figure sur le site internet des Archives. Son accord m'honore.

## les WAJNBERG, une famille assassinée

- Ainsi qu'à tous ceux et celles qui m'ont fourni documents, souvenirs, témoignages - et encouragements – ou ont relu ce texte avec un regard neuf..
- 

De Rowno à Nancy	p. 3
Dans la Somme : Marcelcave et Rosières	p. 6
Arrestation et Déportation	p. 15
Mémoire	p. 21
Postface	p. 22
sources ( <sup>1</sup> )	p. 24

---

<sup>1</sup> \* les sources sont indiquées par une abréviation en gras entre parenthèses - et sont précisées à la dernière page

de Rowno à Nancy



N : NANCY, R : MARCELCAVE ET ROSIERES, A : AUSCHWITZ

En 1900, Rowno/Rivne était dans l'empire russe, mais après la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, elle fit partie de la Pologne – et se trouve désormais en Ukraine, à environ 300 km à l'ouest de Kiev.

L'écrivain Amos Oz, dont la mère était originaire de cette ville, écrit (« Une histoire d'amour et de ténèbres », chap. 24) : « *Rovno est passée de main en main, comme un petit chien martyrisé par une bande de voyous : la Russie - la Pologne - la Russie - l'Allemagne - la Russie* ».

En effet, elle fut sous domination soviétique en 1939, puis allemande à partir de juin 1941 ; de terribles pogroms (Shoah par balles des Einsatztruppen) eurent lieu : 20.000 victimes en novembre 1941, 5.000 en juillet 1942. Elle redévoit soviétique après 1945.

C'est dans cette ville que naît Benjamin Wajnberg, le 3 mai 1900 ; sa future épouse, Chasia Ajzenberg, y naît également, quatre ans plus tard (le 11 septembre 1904 – dans certains documents français figure le 11 juillet). Ils sont tous les deux de culture russe.

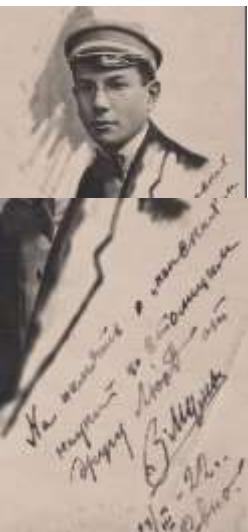
D'ailleurs, cette carte rédigée (1922) en caractères cyrilliques par Benjamin l'atteste (« *En mémoire des recherches scientifiques dans les capitales - à mon ami Lucien* »).

Les diplômes du lycée de Rowno étaient russes, le polonais était désormais obligatoire à l'université de Lvov.

Quatre amis, »Les Mousquetaires » partirent donc pour Varsovie, où la faculté de médecine était libre et non d'état. (4M)

La faculté de médecine de Nancy ayant apposé des affiches proposant aux étudiants d'y poursuivre leurs études, les quatre amis ont répondu à l'appel ; un cinquième, W. Kopeika, proche parent de Chasia Ajzenberg, future épouse Wajnberg, vient également en France, ainsi que Assia, le grand-père de M. Bérard qui lui a consacré le livre cité plus haut. (BER, pp 94-95).

En octobre 1924, Benjamin commence ses études de médecine ; à une date impossible à préciser, il est rejoint par sa fiancée Chasia, qu'il épousera le 16 mai 1930 à Rowno (AN).



## les WAJNBERG, une famille assassinée



Les « Quatre Mousquetaires » avant le départ de Rovno (4M)  
B. Wajnberg reconnaissable à ses lunettes



1924/25



1925/26  
Faculté de Médecine de Nancy - B. Wajnberg (lunettes) - (4M)

Pendant ses années à Nancy, il résidera 30 bd Jean-Jaurès et 6 rue Pasteur (AN)

En juillet 1929, il soutient sa thèse : « *Déterminisme et signes précurseurs de l'accouchement* », qu'il dédie à ses parents.

### Après la thèse, le baccalauréat français

L'obtention d'une thèse ne confère pas le droit d'exercer la médecine : pour cela, il faut être titulaire d'un baccalauréat français, qui permet d'obtenir le diplôme d'état.

Les documents (demande de naturalisation) figurant aux Archives Nationales permettent d'établir ce qui suit :

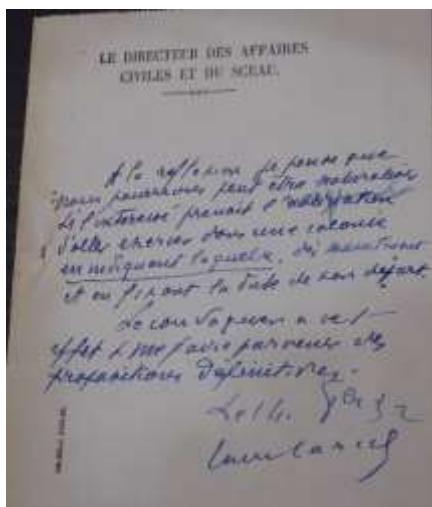
Benjamin Wajnberg prépare donc, à 30 ans, au lycée Henri Poincaré de Nancy les deux parties du baccalauréat. En juin 1932, il est titulaire du baccalauréat français.

### Naturalisation

En février et novembre 1931 et début 1932, il sollicite pour le couple l'obtention de la nationalité française : deux demandes sont d'abord refusées (au motif qu'il n'a pas le droit d'exercer la médecine en France), mais elle est accordée par décret de décembre 1932, publiée au Journal Officiel en janvier 1933.

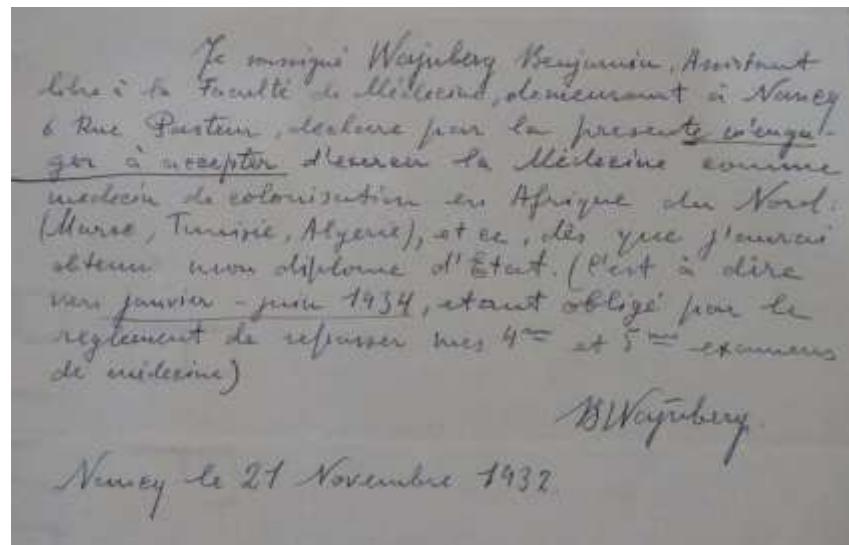
Il semble que l'engagement d'exercer dans les colonies françaises (auquel il aurait été fortement incité) ait joué en sa faveur. En octobre 1932, le Directeur des Affaires civiles et du Sceau écrit : « *A la réflexion, je pense que nous pourrions peut-être naturaliser, si l'intéressé prenait l'engagement d'aller exercer dans une colonie, en indiquant laquelle, dès maintenant et en fixant la date de son départ.* »

A noter que Benjamin Wajnberg avait déjà pris cet engagement (évoquant Madagascar ou l'Indochine) le 21 novembre 1931 : ce document figure dans les archives (AN), mais ne s'y trouve aucun courrier l'y incitant. D'après (4M), cet engagement était demandé à d'autres candidats.



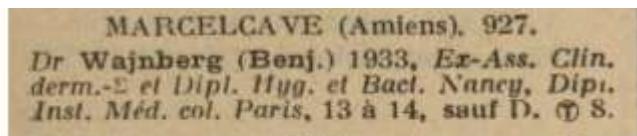
En novembre 1932, Benjamin Wajnberg envoie cet engagement aux autorités compétentes : « déclare par la présente m'engager à accepter d'exercer la médecine comme médecin de colonisation en Afrique du Nord (Maroc, Tunisie, Algérie) » On notera la formule : 'm'engager à accepter'. Dans le dossier, je n'ai vu aucune trace d'une proposition en ce sens qui lui aurait été faite.

les WAJNBERG, une famille assassinée



(AN)

Si, dans certains documents (Guide Rosenwald, ici celui de 1938/39), et la prescription de la fin des années 1930 (qui figure plus loin) est mentionné « Diplôme de l'Institut de Médecine Coloniale de Paris », aucune attestation de cet institut ne se trouve dans le dossier de naturalisation (AN). Y est attestée par contre, en 1932, sa fonction d'assistant à la clinique de Dermatologie.



BNF/gallica  
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9797629q/f1079.item>



Chasia à gauche (accroupi, W. Kopeika)



Chasia à gauche  
(4M) années 30

**dans la Somme : Marcelcave et Rosières-en-Santerre**

Dans la Somme, à Marcelcave, un officier de santé, le Dr. Moyencourt (source : Guide Rosenwald in : BNF/[Gallica](#)), termine sa carrière – Benjamin Wajnberg prend sa succession et s'installe dans cette commune en 1934.

Le 21 avril 1935, leur fils Jean-Louis naît à Amiens (clinique du Dr. Caraven, 77 rue Saint Fuscien). La photo du petit garçon tenant un petit chat blanc sur les genoux de son père, qui figure sur le témoignage Yad Vashem – et probablement fournie par Chawa, la sœur de Chasia – est la seule dont nous disposons.



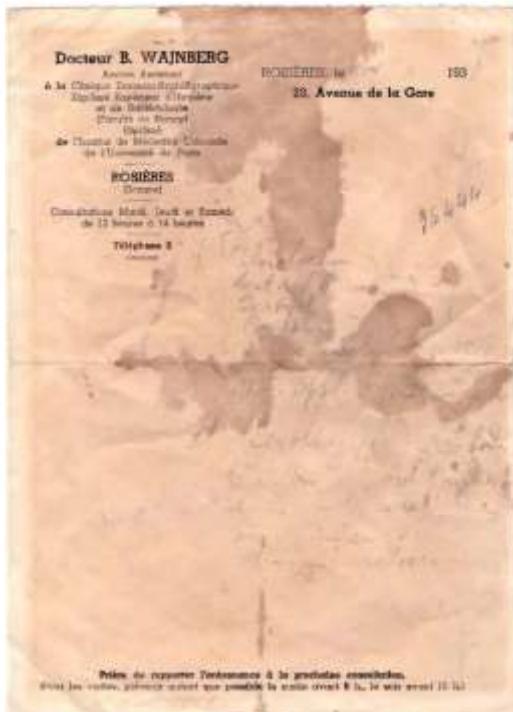
Le recensement de 1936 atteste que le domicile des Wajnberg était à Marcelcave, rue du Carrefour (une erreur sur la date de naissance de Chasia)

3	2	2	Wapnberg Benjamin 1900 Horneux	Fr	chef	docteur	fratres
		3	Wapnberg Adela 1906	is	Fr	épouse	sans
		4	Wapnberg Jean Louis 1935 Amiens	Fr	enfant	sans	
		5	Wapnberg Lucien 1912 Fagnan	Fr	chauffeur	chauffeur	Wapnberg

**(AD80, recensement)**

Si le Guide Rosenwald (consultable sur le site internet de la BNF/Gallica) des années 1934 à 1939 indique un cabinet à Marcelcave, une prescription montre que, dès 1938, il exerçait également la médecine à Rosières-en-Santerre, 23 rue de la Gare (l'annuaire de la Somme (**AD80**) indique que le téléphone 3 est également celui de la Sucrerie Centrale.). D'autre part, le formulaire de cette prescription (source : **MR**) ' 193... ' a probablement été imprimé pour laisser la place aux chiffres terminaux 8 et 9 (document en page suivante)

les WAJNBERG, une famille assassinée



(MR)



dans la Somme  
de gauche à droite : Benjamin Wajnberg, Chasia Wajnberg-Ajzenberg  
Madame Galperin et sa fille  
1934 (4M)

Plus de 80 ans après, il ne subsiste pas d'autres documents liés à son exercice de la médecine. Toutefois, j'ai pu recueillir les témoignages de deux dames, octogénaires en 2019, qui, enfants, furent sauvées par lui :

- Madame Debuire : « *je suis née en juin 1941. A partir de l'âge de 7 mois, en janvier 1942, ma santé a donné beaucoup de soucis à mes parents, car je ne digérais plus rien et n'ai pas pris de poids pendant plus de 9 mois. Ils ont fait appel à des spécialistes d'Amiens mais les conseils et prescriptions de ces derniers n'ont apporté aucune amélioration à mon état de santé, au désespoir de mes parents ; ils me voyaient dépitier de jour en jour et je ne pesais que 7 kg à 16 mois. Un jour, une personne leur a conseillé de voir un médecin de*

## les WAJNBERG, une famille assassinée

*Rosières, le Dr. Wajnberg. Ce docteur a immédiatement vu où était le problème : « vous la nourrissez mal, votre enfant, elle ne digère pas le lait ». Il a prescrit un traitement efficace qui m'a fait reprendre du poids rapidement. Mes parents m'ont toujours dit que, grâce à lui, j'avais été sauvée »*

- Madame Lucas : (extraits) : « originaire de Marcelcave, c'est grâce au Dr. Benjamin Wajnberg que j'ai vécu : en mars 1937, à 7 ans, j'ai contracté une tuberculose pulmonaire et j'étais condamnée. Lui seul a diagnostiqué ma maladie. Durant deux longues années, celui-ci a été d'un dévouement et d'un désintéressement total envers notre famille. Il a pris l'entièvre responsabilité des soins qui m'ont été prodigues et qui m'ont sauvée » (lire plus loin un autre extrait de son témoignage, relatif à l'arrestation des Wajnberg en 1944)

Guerre 1939-1940 : Le dossier militaire de Benjamin est actuellement inaccessible aux Archives Départementales de Meurthe et Moselle ; nous disposons toutefois de quelques éléments sur cette période :

- Une lettre du Préfet d'août 1943 (**AN**) indique : « mobilisé le 1<sup>er</sup> septembre 1939, comme médecin auxiliaire, il fut renvoyé dans ses foyers le 4 septembre 1940, après avoir pris part à différentes opérations, et obtenu une citation à l'ordre de son régiment le 10 juillet 1940 »
- Cette citation figure également dans la fiche de déclaration de 1941 (voir plus loin) qui mentionne son régiment (26<sup>e</sup> Rég. de Travailleurs) et précise: « citation donnant droit au port de la Croix de Guerre ».
- Chasia et Jean-Louis ont-ils évacué en 1940, comme la presque totalité des habitants de la Somme ? C'est fort probable, mais rien ne permet de le préciser.
- Mais les archives des « **4M** » fournissent un élément important : les Quatre Mousquetaires se retrouvent à Toulouse, les avis sont partagés : rentrer ou pas ? Si certains choisissent de rester en zone libre, d'autres, dont Benjamin, décident de revenir et de retrouver épouse et enfant. (**BER**, pp 130-131)

### Les années noires

Le 13 novembre 1940, une dénonciation anonyme émanant de Rosières parvient à la Préfecture de la Somme, dénonçant le Dr. Wajnberg comme « sujet étranger et juif » qui continuait ses visites malgré l'interdiction aux médecins étrangers (**AJ38/5073/2969**). La note du cabinet du Préfet (25 novembre 1940) indique : « le Dr. Wajnberg a sollicité le bénéfice des dispositions de l'art.2 de la loi du 16 août 1940 lui permettant d'exercer la médecine en France. Il a été autorisé par le Secrétaire Général à la Famille et à la Santé à continuer à exercer, jusqu'à ce qu'une décision définitive soit prise à son égard ») :



Aux Archives Départementales de la Somme, la famille Wajnberg figure dans la « Liste des Juifs ayant souscrit à l'ordonnance allemande du 17 septembre 1940 ». Leur domicile indiqué est : Marcelcave. A noter, dans la rubrique 'confession' : néant et : lieu de naissance : Rowno (**Russie**) :

les WAJNBERG, une famille assassinée

Numéro d'ordre	Nom	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance	Sexe	situation de famille	Profession	Adresse	Naissance	Date d'inscription au registre
1	Mr. WAJNBERG	Chasim	3-5-1900	ARRONDISSEMENT DE MONTDIDIER ROUBAIS (Anssie)	Mr	marié	Docteur en médecine	MARCHELETON RUE DE LA FORÊT N° 30	né(e)	16 ans
2	Mme WAJNBERG née AZEVEDO	issia	25-6-1904	ROUBAIS (Anssie) Dt de Volyn	M.	mariée	docteur en médecine	MARCHELETON RUE DE LA FORÊT N° 30	né(e)	14 ans
3	WAJNBERG	Jean Louis	21-4-1932	AMIENS (Somme)	Mr	célibat	docteur en médecine	MARCHELETON RUE DE LA FORÊT N° 30	né(e)	5 ans
4	RADO	Ernest	30-11-1897	LOCHES (Haute-Vienne)	Mr	célibat	comptable	PIERREPONT RUE DE LA MINOTERIE N° 10	naturalisé	16 ans

(AD80 26w210)

En juin 1941, une nouvelle loi prescrit :

»Toutes personnes qui sont juives au regard de la loi du 2 juin 1941 portant statut des juifs doivent, dans le délai d'un mois à compter de la publication de la présente loi, remettre au préfet du département ou au sous-préfet de l'arrondissement dans lequel elles ont leur domicile ou leur résidence une déclaration écrite indiquant qu'elles sont juives au regard de la loi, et mentionnant leur état civil, leur situation de famille, leur profession et l'état de leurs biens ».

Cette loi précise : « *Est regardé comme Juif* :

- *Celui ou celle, appartenant ou non à une confession quelconque (souligné par moi), qui est issu d'au moins trois grands-parents de race juive, ou de deux seulement si son conjoint est lui-même issu de deux grands-parents de race juive. Est regardé comme étant de race juive le grand parent ayant appartenu à la religion juive ;*
- *Celui ou celle qui appartient à la religion juive, ou y appartenait le 25 juin 1940, et qui est issu de deux grands-parents de race juive. La non appartenance à la religion juive est établie par la preuve de l'adhésion à l'une des autres confessions reconnues par l'État avant la loi du 9 décembre 1905. Le désaveu ou l'annulation de la reconnaissance d'un enfant considéré comme Juif sont sans effet au regard des dispositions qui précèdent* ».

Les Wajnberg se soumettent à cette nouvelle obligation, leurs fiches figurent dans le dossier AJ38 de la Somme : pour Chasia, fut d'abord indiqué : 'nationalité : polonaise', mention biffée ensuite pour être remplacée par : française. L'adresse indiquée est désormais : Rosières, 4 rue de Méharicourt



(AJ38 - 5787-41 et 5787-42)

Juin 1942 : la 8<sup>e</sup> ordonnance allemande impose le port de l'étoile jaune : 4 personnes concernées dans l'arrondissement de Montdidier ; Ernest Rado, comptable à la Minoterie Branche de Pierrepont sur Avre depuis le milieu des années 1920, non naturalisé Français, sera arrêté et déporté à l'été 1942. On remarquera que Mme Wajnberg est notée 'polonaise' (alors que naturalisée Française depuis fin 1932) – ce qui lui vaudra d'être inquiétée quelques semaines plus tard ; elle fut « libérée le 20-7-42 sur ordre de M. le Préfet de l'Aisne. (documents en page suivante)

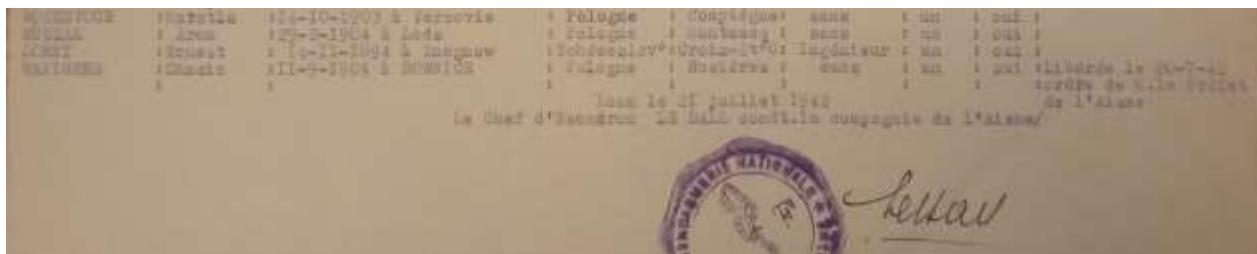
les WAJNBERG, une famille assassinée

AJ 38/5076/139

Etat des Juifs domiciliés actuellement dans  
l'arrondissement de Montdidier.

Nom et Prénom.	Date et lieu de naissance.	Profession.	Domicile.	Nationalité	Observations
WAJNBERG Benjamin	3/5/1900 à Rowno	Docteur	Rosières	française	marié avec AJZENBERG Chasia.
WAJNBERG née AJZENBERG Chasia	11/9/1904 à Rowno	sans	Rosières	polonaise	mariée
WAJNBERG Jean-Louis	21/4/1935 à Amiens	sans	Rosières	français	
RADO Ernest	20/11/1897 Kucin	Comptable	Pierrepont sur-Avre	tchèco-slovaque.	

**NOTA :** Tous ces israélites sont astreints au port de l'insigne. Toutefois, M. RADO de Pierrepont en accusant réception de l'étoile a formulé sur le récépissé l'observation suivante : "Etant né à Kucin Lörusz (Hongrie), d'après les renseignements reçus M. HITLER et le Gouvernement hongrois auraient conclu un accord pour exempter de cette mesure les israélites de la Hongrie.

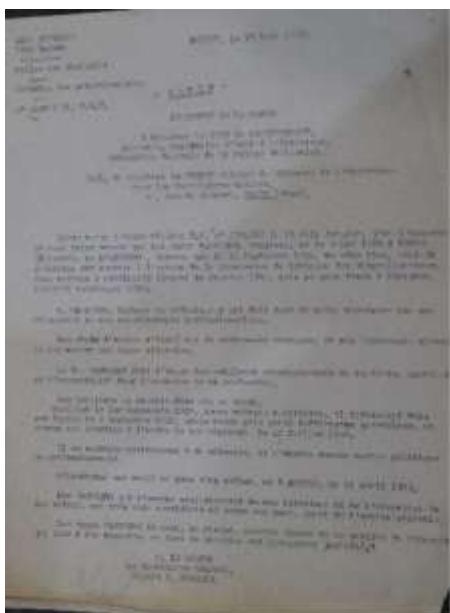


AD02 - fonds seconde guerre mondiale cote 11431

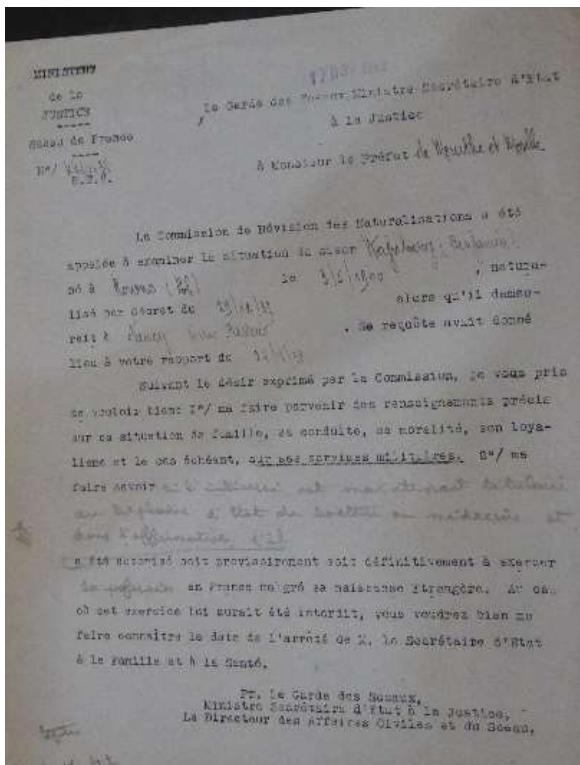
Dé-nationalisation ?

Le 17 novembre 1942, des commissions envisagent la révision de nationalisation : le Ministère de la Justice écrit au Préfet de Meurthe et Moselle : « la Commission de Révision des Naturalisations a été appelée à examiner (...) je vous prie de vouloir bien me faire parvenir des renseignements précis sur sa situation de famille, sa conduite, sa moralité, son loyalisme et le cas échéant sur ses services militaires ». Est demandé également « si l'intéressé est maintenant titulaire du diplôme d'état de Docteur en médecine et, dans l'affirmative, s'il a été autorisé soit provisoirement soit définitivement à exercer sa profession en France malgré sa naissance Etrangère » (document en page suivante)

## les WAJNBERG, une famille assassinée



(AN)



(AN)

En février 1943, le Préfet de Meurthe et Moselle répond que l'intéressé a quitté Nancy le 8 juillet 1933, avec sa femme, pour se rendre à Marcelcave. Il précise : « *Durant son séjour dans mon département, WAJNBERG n'a été l'objet d'aucune remarque défavorable et son attitude, tant politique que nationale, a toujours été correcte. On ne lui connaît pas d'antécédent judiciaire.* » (document AN ci-contre)

Il ajoute qu'aucun renseignement n'a pu être recueilli sur sa situation militaire, mais que « *son épouse, qui est probablement encore domiciliée à Marcelcave (Somme) pourrait fournir toute indication utile à ce sujet* »

(Pourquoi le Préfet de Meurthe et Moselle suppose-t-il que Benjamin Wajnberg n'est pas revenu à Marcelcave ?)

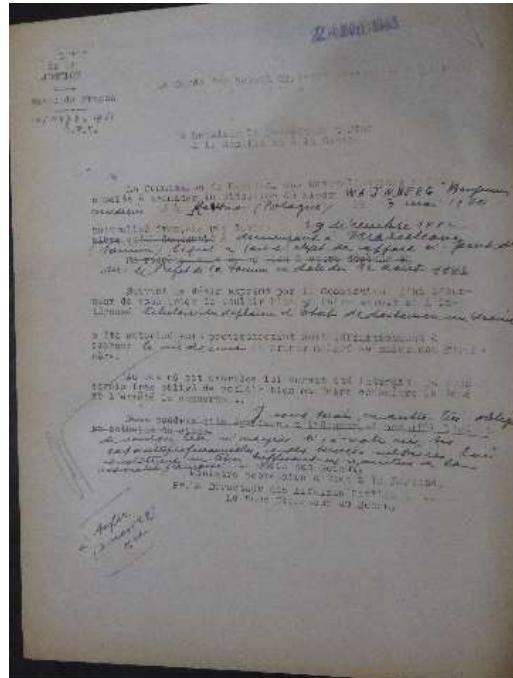
Le 18 août 1943, le Préfet de la Somme indique, en réponse à une dépêche de fin juin 1943 :

« *M. Wajnberg, docteur en médecine, s'est fait tout de suite apprécier par son dévouement et ses connaissances professionnelles. Son rayon d'action s'étend sur de nombreuses communes et son importante clientèle lui assure une bonne situation. M. Wajnberg fait l'objet des meilleurs renseignements de conduite, moralité et d'honorabilité dans l'exercice de sa profession. (...) Il se consacre entièrement à sa médecine et n'exerce aucune action politique ou confessionnelle (...) Les époux Wajnberg se sont, en résumé, montrés digne de la qualité de français qui leur a été accordée, et dont le maintien est pleinement justifié* » (document en page 12)

Le 24 novembre 1943, le Garde des Sceaux demande au Secrétaire d'Etat à la Famille et à la Santé si « *Benjamin Wajnberg a été autorisé, soit provisoirement soit définitivement à exercer la médecine en France malgré sa naissance étrangère – au*

## les WAJNBERG, une famille assassinée

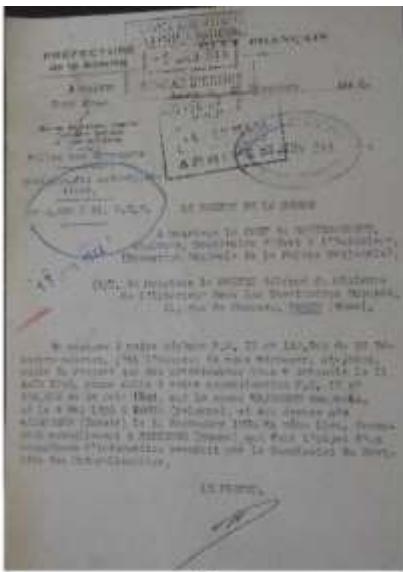
cas où cet exercice lui aurait été interdit, je vous serais très obligé de vouloir bien me faire connaître la date de l'arrêté le concernant - et (mention manuscrite) : je vous serais en outre très obligé de vouloir bien m'indiquer si, à votre avis, ses capacités professionnelles et ses services militaires lui constituent un titre suffisant au maintien de la nationalité française » (document ci-dessous)



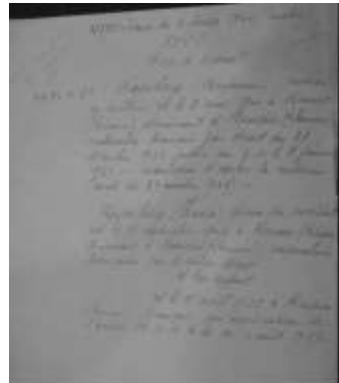
(AN)

Le 31 décembre 1943, le Préfet de la Somme adresse à la Direction Générale de la Police Nationale, en réponse à une dépêche du 23 décembre, copie du document (cf plus haut) adressé en août 1943 (document ci-contre à gauche)

Le 2 février 1944, une note (sans aucune précision de signataire ni d'origine) mentionne l'étude du cas des trois Wajnberg (« juifs » annoté au crayon) – mais n'indique pas la décision prise. (document ci-contre à droite)

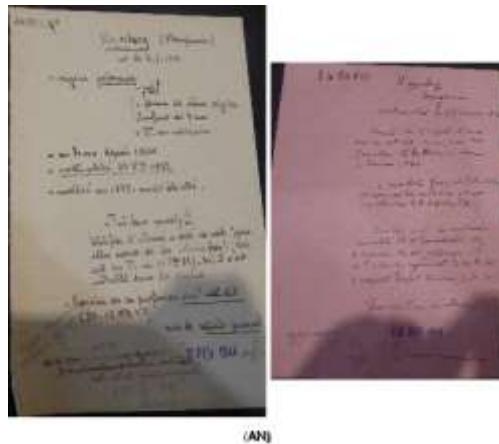


(AN)



Deux autres notes figurent au dossier (probablement résumés de l'étude des documents existants) : celle du 2 février 44 (qui précise : juif) rappelle l'engagement d'exercer aux colonies, mais l'installation dans la Somme et celle du 18 septembre comportent la mention : « proposition de classer » et, d'une autre écriture, « approuvé » (documents en page suivante)

## les WAJNBERG, une famille assassinée



(AN)

Le 21 juillet 1944, le Sous-Directeur du Sceau de France adresse une demande (« très urgent ») au Préfet de la Somme : « *si la situation de ces naturalisés (\*) de race juive ne s'est pas modifiée depuis votre dernier rapport et s'ils résident toujours à la même adresse* ». Mention manuscrite complémentaire : « *Vous me faire parvenir (sic) également toutes précisions utiles sur l'état civil du fils de l'intéressé qui est né à Amiens le 21 avril 1935* »

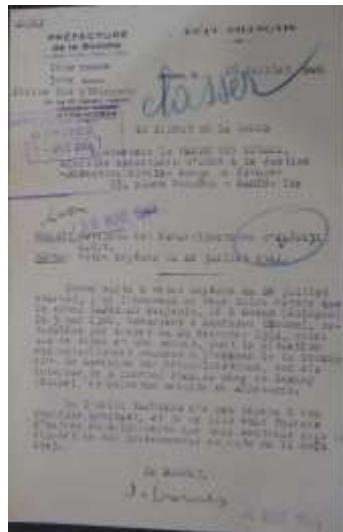
(\*) : mention manuscrite dans la marge : « *et celui des membres de sa famille* » (document ci-contre à gauche)



Le 26 juillet, le Préfet répond : « *le nommé Wajnberg, ainsi que sa femme et son enfant ont été internés le 4 janvier 1944 au camp de Drancy (Seine) et déportés ensuite en Allemagne* » et ajoute : « *la famille Wajnberg n'a pas reparu à son domicile habituel et je ne puis vous fournir d'autres renseignements que ceux contenus dans le rapport de mon prédécesseur en date du 12 août 1943* » (document ci-contre à droite)

Les dernières demandes relatives à une éventuelle dénaturalisation (juillet 44) et la réponse de la Préfecture de la Somme se situent à une période où l'arrestation des trois Wajnberg était connue du Préfet de la Somme, mais non du sort qui leur avait été réservé à Auschwitz.

Il semble que, finalement, la nationalité française n'ait pas été retirée aux trois Wajnberg – en septembre 1944, ils avaient été assassinés. La base 'DENAT' récemment publiée par les Archives Nationales, ne comporte pas le nom des Wajnberg.



([https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/ir/consultationIR.action?irId=FRAN\\_IR\\_058298](https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/ir/consultationIR.action?irId=FRAN_IR_058298))

### Exercice de la médecine

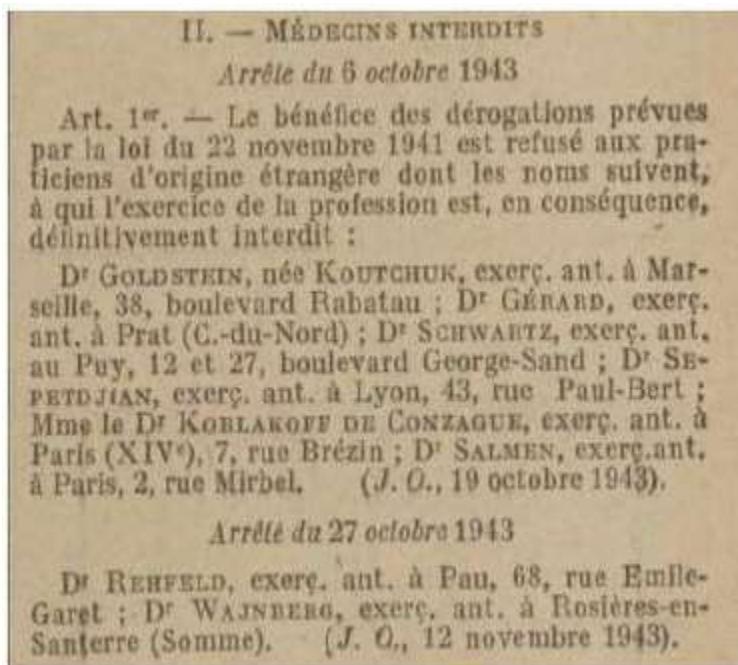
Parallèlement, le Secrétariat d'Etat à la Santé et à la Famille indique, en décembre 1943, au Garde des Sceaux que l'exercice de la médecine a été définitivement interdit au Dr Wajnberg en application de la loi du 22 novembre 1941. Ne figure aux Archives Nationales que ce document et non la suite, que laisse supposer le .../...

les WAJNBERG, une famille assassinée



(AN)

Cette interdiction paraît également dans le 'Concours médical' du 11 décembre 1943. J'ignore si cette interdiction a été signifiée aux intéressés autrement que par voie de presse



*Concours médical 11/12/1943*

(gallica)

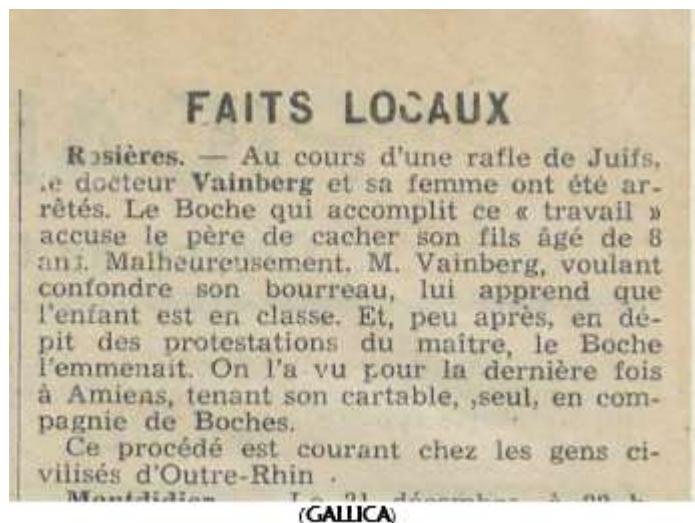
### Arrestation et déportation

L'interdiction d'exercer la médecine (arrêté du 27 octobre 1943) et l'étude d'une dé-naturalisation (étudiée dès août 43) expliquent-elles l'arrestation du 4 janvier 1944 ?

Toujours est-il que 33 personnes sont arrêtées dans la Somme par la Feldgendarmerie de l'Aisne qui procède également à des arrestations dans l'Oise et l'Aisne ; d'ailleurs, plusieurs des septuagénaires arrêtés n'étaient pas naturalisés, mais Français de naissance. Jean-Louis Wajnberg et Cécile Redlich l'étaient également.

D'après les témoignages (**MR**), Mme Wajnberg fut d'abord arrêtée à son domicile, les Feldgendarmes (de l'Aisne, donc ne connaissant pas les lieux) se rendent à la Mairie pour savoir où se trouve l'école – où une personne qui appréciait le docteur, envoie quelqu'un prévenir l'institutrice ; celle-ci indique que Jean-Louis est absent. Mais, voyant sa mère dans le véhicule garé devant l'école, il s'écrie « Maman » ... et doit la rejoindre. Le Dr Wajnberg aurait été pris en dernier.

Un article paru dans 'la Picardie libre' (organe du Front National, donc de la Résistance) le 11 février 1944 présente toutefois une version assez différente .... sans s'indigner vraiment des rafles de Juifs.

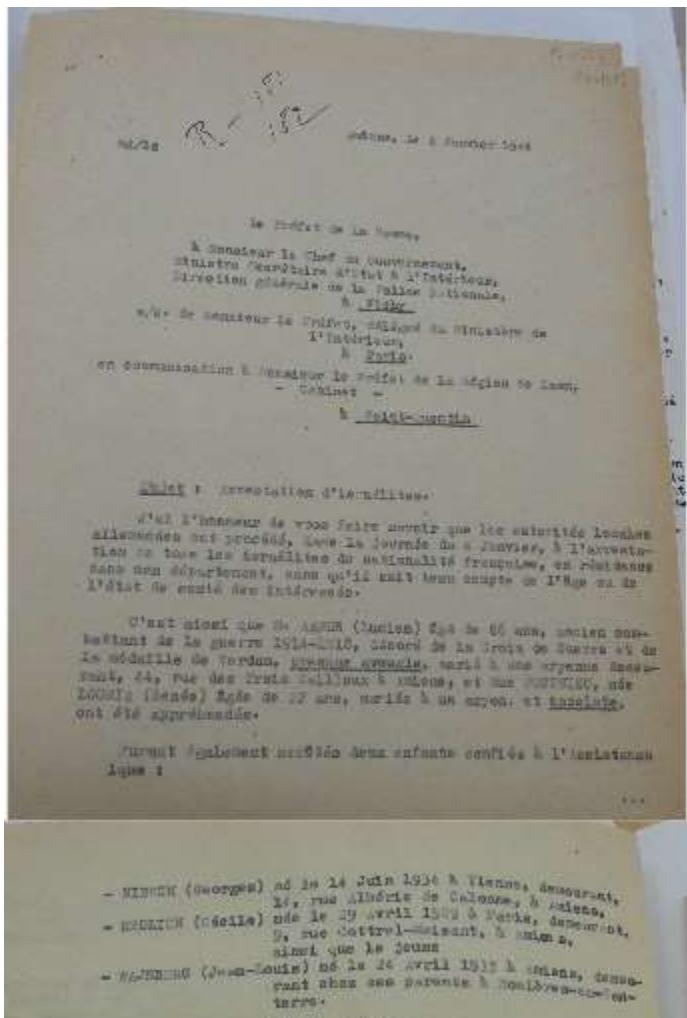


Le 6 janvier 1944, le Préfet de la Somme rend compte à Monsieur le Chef du Gouvernement, Ministre Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, Direction Générale de la Police Nationale à Vichy que « *les autorités locales allemandes ont procédé, dans la journée du 4 janvier, à l'arrestation de tous les israélites de nationalité française résidant dans mon département, sans qu'il soit tenu compte de l'âge ou de l'état de santé des intéressés* ».

Il souligne que Louis Aaron, presque aveugle, est ancien combattant de 14-18, décoré de la Croix de Guerre, marié à une aryenne et que Mme Ponthieu, née Louria, mariée à un aryen, est enceinte.

Et ajoute que deux enfants (trois sont cités en page 2 de son courrier) ont été confiés à l'Assistance Publique. (document en page suivante)

les WAJNBERG, une famille assassinée



(AD80, 26W594)

Louis Aaron n'a pas été déporté, Mme Ponthieu le fut – elle reviendra et confiera au Courrier Picard dès son retour des détails sur son internement à Auschwitz (son enfant fut tué à la naissance).

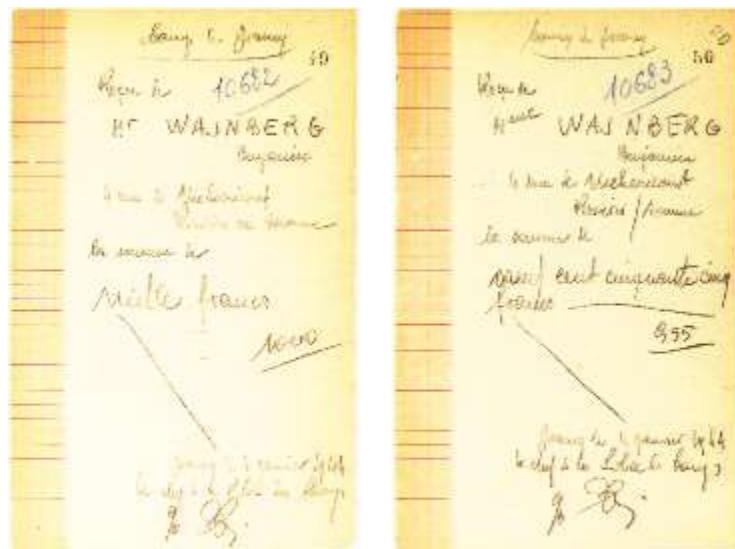
Les trois enfants (nés en 1929, 1934 et 1935) dont le Préfet indique qu'ils ont été confiés à l'Assistance Publique ont été également déportés dans le même convoi 66 et ont été très probablement gazés dès leur arrivée à Auschwitz.

Dans son témoignage, dont des extraits ont été cités plus haut, Mme Lucas précise à la fois que tout était prêt pour emmener les Wajnberg hors de Rosières et que la famille Wajnberg a été autorisée à faire ses adieux à ses parents :

« mon grand père, Louis Delouard, alors maire de Marcelcave occupé, a obtenu des autorités allemandes que la famille Wajnberg puisse passer dire au revoir à la nôtre. Je nous revois encore dans le vestibule nous embrasser, nous avons proposé de garder Jean-Louis jusqu'au retour de ses parents, mais le pauvre enfant n'a pas voulu être séparé d'eux. (...) Tout était prêt pour leur fuite, à une journée de trop, mon père a perdu un frère, moi un second père et notre famille de merveilleux amis, que nous avons beaucoup pleurés, jamais revus, mais jamais oubliés. »

27 des personnes raflees sont emmenées à Drancy et le 20 janvier partent pour Auschwitz (transport 66). Benjamin avait 43 ans, son épouse 39 et Jean-Louis pas encore 9.

## les WAJNBERG, une famille assassinée



carnet de fouilles de Drancy  
avec autorisation du Memorial de la Shoah

20 janvier 1944 : le convoi n° 66 quitte Drancy ; 1155 personnes, dont 203 enfants. Ne survivront que 47 personnes (dont 15 femmes). Une centaine d'êtres humains entassés dans chaque wagon à bestiaux.

1065	WAJNBERG	Benjamin	11.5.00	Arrêt	10682
1067	WAJNBERG	Emilia	11.5.00	Arrêt	10683
1069	WAJNBERG	Jean Louis	21.4.50	Arrêt	10684

extrait de la liste des personnes déportées par le convoi 66 (id)

Il n'est pas inutile de rappeler ici les conditions dans lesquelles les personnes ont dû effectuer le transport d'une durée de trois jours environ. Citons par exemple ce passage, extrait du livre («*Un poulbot à Pitchipoï*») de L. Lehrer, qui fit partie, comme les Wajnberg, du convoi 66 :

« *Maintenant, c'est l'attente du départ, une attente sans fin, debout les uns contre les autres, sans pouvoir bouger. Je n'ai plus rien d'humain, le sentiment de n'être que l'une des bêtes qu'on expédie à l'abattoir. Personne ne peut s'asseoir. On se tient debout, les uns soutenus par les autres. Et puis, tout à coup, en silence, quelqu'un s'affaisse : il est mort. Une centaine de personnes entassées si longtemps, ça a soif, ça a faim, ça a tous les besoins quotidiens de l'être humain. Alors ça coule de chacun, à l'endroit où il est. Et ça pue, et ça dure, et c'est long, et c'est impensable, et ça dépasse le possible* ».

A l'arrivée, le 22 janvier : une première sélection sépare les hommes d'un côté, les femmes et enfants de l'autre. Une seconde distingue les détenus pouvant travailler (entre autres, aux usines d'armement) de ceux qui seront immédiatement exterminés : chambre à gaz, puis four crématoire.

Sur les 1155 personnes du transport 66, 236 hommes et 55 femmes furent sélectionnés pour entrer dans le camp, donc immatriculés et tatoués.

Les autres (864 personnes) furent exterminés à leur arrivée dans les chambres à gaz : aucune liste ne fut établie, donc aucune trace.

La majorité des archives ayant été détruites lors du démantèlement du camp, il est impossible d'affirmer avec certitude ce qu'il est advenu de Jean-Louis et de sa maman. Il est néanmoins fort probable qu'ils furent 'sélectionnés' pour l'extermination immédiate : chambre à gaz, puis four crématoire.

Quant au Dr. Benjamin Wajnberg, il est attesté qu'il a survécu quelques semaines: « *il a été immatriculé sous le numéro 172830 ; d'abord emprisonné au camp Auschwitz III-Monowitz (Buna), d'où il fut transféré le 26 janvier à Auschwitz II-Birkenau. Le 27 avril 1944, sa présence est notée au dispensaire du camp Auschwitz II-Birkenau, section*

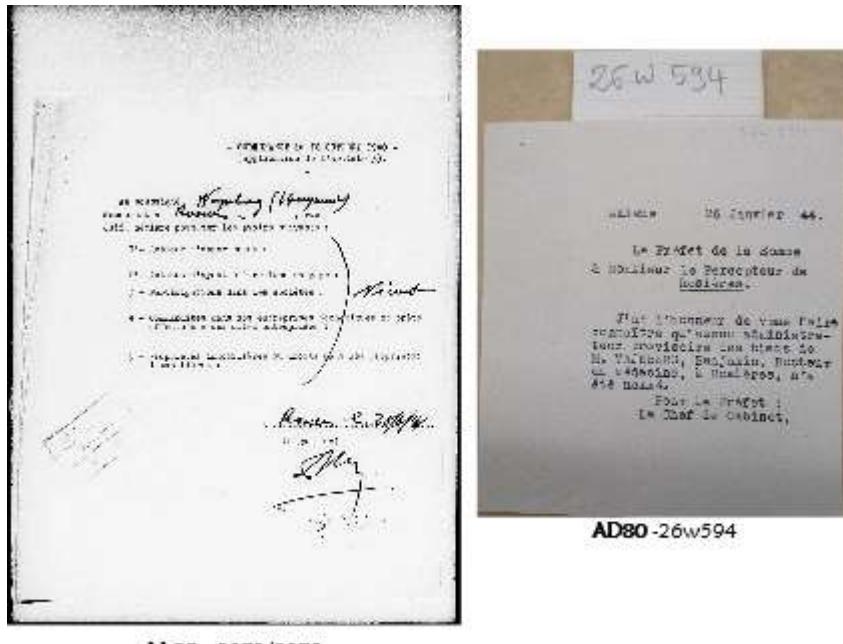
## les WAJNBERG, une famille assassinée

*B IIa, baraque 11 et ensuite, le 3 mai 1944 à l'infirmerie du camp, secteur B II f. Sa mort a été notée, mais sans date. »* (information reçue du Musée d'Auschwitz en janvier 2019).

### À Rosières

Les Wajnberg ne possédaient pas les immeubles qu'ils occupèrent à Marcelcave et Rosières, ils étaient locataires et n'étaient donc pas concernés par les mesures d'aryanisation. (Document page 46)

Après l'arrestation des Wajnberg, le 26 janvier 1944, aucun administrateur provisoire ne fut donc nommé.



AJ 38 - 5072/5075

Toutefois, le 24 février 1944, un mois après leur départ de Drancy pour Auschwitz, le Trésorier Payeur de la Somme adresse au Préfet de ce département la demande de désigner d'urgence un administrateur des biens de M. Wajnberg « *en vue de sauvegarder les intérêts du Trésor* », car « *le docteur WAJNBERG est redevable de 13.356 Francs d'impôts à la perception de Rosières* » précisant : « *aucune somme n'a été déposée entre mes mains à titre de consignation au nom de l'intéressé* »

Sans pouvoir l'affirmer formellement, je suppose qu'une déclaration des revenus de 1943 avait été déposée à la fin de cette année civile et que les impôts correspondants étaient à verser en 1944. (document en page suivante)

les WAJNBERG, une famille assassinée

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DE LA SOMME

TEL. 5447  
Télé. Paris  
LILLE 100.000  
AMIENS, le 24 FEVRIER 1944

LE TRÉSORERIA PAYEUR GÉNÉRAL

à Monsieur le PRÉFET de la  
SOMME  
- Cabinet -

J'ai l'honneur de vous informer que le  
Docteur WAJNBERG Benjamin, rendable de :  
13,336 Frs d'impôts à la perception de ROSIÈRES,  
a été arrêté par les autorités d'occupation,  
parce qu'il était juif et dirigé, avec sa famille,  
vers une destination inconnue.

L'immeuble qu'il habitait et dont il était  
seulement locataire, ainsi que son mobilier sont  
utilisés par l'armée allemande.

Aucune somme n'a été déposée entre ces  
mains à titre de consignation au nom de l'in-  
térêts 888.

En présence de cette situation, et en vue  
de sauvegarder les intérêts du Trésor, je vous  
serais obligé de bien vouloir désigner d'urgence  
un administrateur des biens de M. WAJNBERG.

(AJ38 -5082/5083)

Le 26 août 1944, le Receveur-Contrôleur de Rosières (nommé administrateur de biens juifs) décrit au Préfet de la Somme ses difficultés à établir l'inventaire des biens du Dr. Wajnberg : la Kommandantur de Rosières a procédé à un inventaire lors de leur prise de possession ; toutefois, la Gestapo (' Sicherheitsdienst ' probablement) « rue Jeanne d'Arc à Amiens, qui a établi l'inventaire des biens, se refusait de le communiquer, en prétendant qu'il était inutile de nommer un administrateur pour ces biens ». Il indique en outre que la voiture du Dr Wajnberg a été réquisitionnée par les troupes d'occupation et qu'il possédait une « bibliothèque qui devait avoir une certaine valeur » et que le Docteur « passait pour être assez fortuné ». (document en page suivante)

Il demande quelle suite il doit donner à cette affaire. Rosières fut libérée une semaine plus tard et je n'ai trouvé aucun document ultérieur.

## les WAJNBERG, une famille assassinée

(AJ38-5082/5083)

### Mémoire

Comme indiqué plus haut, la maison des Wajnberg, 4, rue de Méharicourt, a été occupée par les troupes allemandes. Des témoignages (**MR**) recueillis au printemps 2019 m'ont appris que le contenu restant avait été porté (par qui ?) à la décharge – et que, peut-être, quelques objets avaient été 'sauvés' ; mais je n'ai pu en trouver aucune trace, hormis celle-ci : un Rosiérois, condisciple de Jean-Louis, m'a indiqué être allé à la décharge et en avoir extrait un livre, qui, d'après lui, était un livre d'enfant (« *une sorte de bible pour les Juifs* »). Malheureusement, cela n'a pas survécu à ses déménagements.

De ce transport 66, une Amiénoise est revenue : Renée Ponthieu-Louria. Dès mai 1945, elle s'est confiée au Courrier Picard :

« *En arrivant au camp d'Auschwitz, Mme Ponthieu et ses compagnons de misère avaient remarqué dans la nuit noire de hautes cheminées d'où s'échappaient de rouges flammes. Une polonaise prisonnière, interrogée, leur fit connaître qu'il s'agissait là des cheminées des fours crématoires. « Tu es venue avec ton père, eh bien sois sûre que celui-ci ira dedans ».* Elle n'évoque pas les Wajnberg.

Le Dr. Breiman, qui habitait Crillon (Oise) avait été déporté avec femme et enfants par le même transport que les Wajnberg. Lui seul est revenu. A-t-il côtoyé Benjamin ? A-t-il pu attester de la mort de celui-ci et du sort de Chasia et Jean-Louis ? A ma connaissance, il n'a laissé aucun témoignage.

le 6 août 1946, le 'Journal du Santerre' publiait cet entrefilet.

Si les informations relatives à la Croix de Guerre sont exactes, on peut s'interroger sur la phrase : « *il comptait reprendre sa tâche. Mais il dût porter l'étoile des Juifs* », puisque le Dr. Wajnberg a continué à exercer la médecine (peut-être même après l'interdiction de novembre 43)

« *puis ce fut l'Allemagne* » : le camp d'Auschwitz était certes une création allemande, mais situé sur le territoire occupé de la Pologne.



**Postface :**

- Familles de Benjamin Wajnberg & de son épouse Chasia, née Ajzenberg (nom de jeune fille de sa mère : Kopeika) :
  - Chasia avait une sœur, Chawa, (née en 1919) qui a déposé en janvier 1956 des témoignages sur Yad Vashem ( consultables sur Yad Vashem et via le site des Archives Départementales de la Somme). Elle a émigré en Palestine à la fin des années 1930, comme les autres membres de la famille proche. Grâce à **Jewish Gen**, j'ai pu entrer en contact avec Samuel Argov à Tel Aviv, petit neveu de Chawa et Chasia – et donc petit fils de Samuel Ajzenberg. Celui-ci m'a indiqué que les deux sœurs avaient un frère, Grisha, père de S. Argov. D'autre part, il m'a précisé que Chawa Ajzenberg, épouse Amir, avait eu deux enfants : un fils vivant aux Etats Unis et une fille, Dorit, habitant Tel-Aviv, mais je n'ai pu entrer en relation avec celle-ci. Il m'a également précisé que Chawa était venue en France après la fin de la guerre, à la recherche de traces des Wajnberg – et qu'elle avait séjourné alors chez la veuve de W. Kopeika, déjà cité, qui fut déporté de Fleurance en mars 1943.
  - Le dossier de naturalisation de Benjamin Wajnberg (**AN**) fournit quelques indications sur ses proches : il avait un frère aîné, Leo (qui serait né en 1892 et n'est cité que dans une des demandes, avec la mention : sans domicile connu) et une sœur, sa cadette d'un an (Klara, épouse Klurfajn, domiciliée à Ostrog). Mais les recherches n'ont donné aucun résultat : parce que d'une part, ces documents comme d'autres n'ont pas été rédigés par l'impétrant, mais par un fonctionnaire – à ceci s'ajoute d'ailleurs la difficulté de retranscrire en français des noms étrangers ( <sup>2</sup> ) – et, d'autre part par l'impossibilité d'accéder aux archives de Rowno – ou de l'ex-URSS, à quoi s'ajoutera la difficulté à lire d'éventuels documents en langues étrangères. Le frère et la sœur de Benjamin ont-ils pu quitter Rowno avant l'occupation allemande et les terribles pogroms (shoah par balles de juillet 1941 et novembre 1942) ? Si oui, vers quels pays ont-il pu fuir ?
- Monument aux Morts de Rosières : il convient de souligner l'initiative de la municipalité de Rosières d'avoir fait figurer sur le monument aux morts de la commune les trois noms de la famille Wajnberg dans la liste des « déportés et résistants ». D'autres villages ou villes de la Somme où vivaient des Juifs, français ou étrangers, raflés en 1942 et 1944, n'en ont pas fait autant.

-----

Je me suis efforcée de réunir ici tous les documents disponibles relatifs à la vie en France de la famille Wajnberg entre 1924 et 1944. N'étant toutefois pas historienne, je ne peux expliquer certaines contradictions apparentes : pourquoi, par exemple, le Préfet de la Somme écrit-il, le 6 janvier 44, que les 3 enfants, Georges, Jean-Louis et Cécile, ont été confiés à l'Assistance Publique – alors qu'ils furent déportés tous les trois ?

Les archives allemandes (Feldgendarmerie, SD=Sicherheitsdienst/Gestapo) existent-elles encore ? Peut-être fourniraient-elles des éléments complémentaires. J'avoue ne pas les avoir recherchées.

Le petit Jean-Louis a eu à peine le temps de grandir – il n'existe pas de traces sur lui, rien (ou presque) qui permette de reconstituer ce que fut sa brève vie. Une seule photo, avec un petit chat blanc ... C'est aussi le cas pour beaucoup de ces 11.000 (onze mille) enfants déportés et gazés, certains âgés de quelques mois.

---

<sup>2</sup> Si l'orthographe du prénom de Mme Wajnberg varie (Chas(s)ia / Assia), cela est dû à la transcription des prononciations. Par contre, le nom de jeune fille de la mère de Benjamin est orthographié soit REREZUK, soit PERCZUK ; quant au nom d'épouse de Clara, sœur de Benjamin, on trouve KLURFAJN dans certains documents, KLONFAIG dans d'autres.

**Sources :**

- AD 02** : Archives Départementales de l'Aisne - documents transmis par Stéphane Malineau
- AD 80** + cote exacte : Archives départementales de la Somme
- AJ 38** + cote exacte: dossier des « Affaires Juives »relatif à la Somme, consultable (sur place, en intranet) aux Archives Départementales de la Somme
- AN** : dossier de naturalisation du couple Wajnberg, consultable sur place (Stains), cote 19770872/59 – dossier 4480X31. Des documents, non reproduits ici, seront confiés aux AD80.
- BER** : Marguerite Bérard, Le Siècle d'Assia, Flammarion février 2019 – ISBN 978-2-0814-4543-7
- 4M** : documents et témoignages communiqués par Jacques et Jacqueline, enfants de deux des « Quatre Mousquetaires »
- Montdidier** : Archives (Journal du Santerre) de Montdidier, consultables sur place
- MR** : documents et témoignages recueillis à Marcelcave et Rosières, en particulier grâce à des membres du Souvenir Français de Rosières-en-Santerre

Sur internet :

- Gallica** : site de la BNF : <https://gallica.bnf.fr/>
- Jewish Gen** : <https://www.jewishgen.org/new/>
- Mémorial de la Shoah** : <http://www.memorialdelashoah.org/> et : <http://ressources.memorialdelashoah.org/>
- Yad Vashem** : <https://www.yadvashem.org/fr.html>  
et : <https://yvng.yadvashem.org/index.html?language=fr>
  - sur les pogroms à Rowno et dans toute l'Europe orientale, (carte) <https://yahadmap.org/en/#map/> ainsi que, pour Rowno : <https://yahadmap.org/en/#village/rivne-rovno-rowne-rivne-ukraine.246>

D'autre part, sur les victimes de la rafle du 4 janvier 1944 dans la Somme, on peut consulter :

- le livre « Les Hortillonnages sous la grêle » (Famille Schulhof)
- celui de Renée Louria « Les Russes sont à Lemberg »
- sur le site des Archives Départementales de la Somme :
  - o Les Redlich, d'Amiens à Auschwitz : <http://archives.somme.fr/ark:/58483/a011453373524bbgfd>
  - o Les Weiller, victimes de la Shoah : <http://archives.somme.fr/ark:/58483/a011453373525lokjh>
  - o archives de la famille Schulhof-Lévy : <http://archives.somme.fr/ark:/58483/a011453373523jnbvcd>
  - o Jeanine Khaiete, victime de la Shoah : <http://archives.somme.fr/ark:/58483/a011453373526hbvcds>
  - o Le destin tragique de Ferdinand Lazard et Berthe Dreyfus : <http://archives.somme.fr/ark:/58483/a011453373527hgfder>

----

Martine Vasse, Saulchoy/80910 ARVILLERS – [martine.vasse3@orange.fr](mailto:martine.vasse3@orange.fr)

décembre 2019